

POUR RETIRER LE DIPLOME DU BACCALAUREAT SESSION 2018

Du 26/11/2018 au 30/04/2019

Vous devez vous présenter au Secrétariat de Scolarité muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les élèves se présentent au service concerné pour retirer leur diplôme à compter du lundi 26 novembre 2018 tous les jours le matin de 8 h à 12 h et l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 15 sauf le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

En cas d'impossibilité de vous déplacer :

- Vous pouvez nous adresser une demande écrite en précisant la série du baccalauréat et joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport et une enveloppe au format 229 x 324 avec votre adresse, timbrée au tarif recommandé avec accusé de réception (poids 150 g).
- Vous pouvez également demander à l'un de vos parents de venir récupérer votre diplôme, celui-ci devra remettre les pièces suivantes :
 - Une procuration de votre part en précisant la série du baccalauréat
 - Une copie recto-verso de votre pièce d'identité ou passeport
 - Une copie recto-verso de la pièce d'identité du parent ou passeport

Les diplômes non retirés seront retournés au Rectorat après les vacances de printemps.